

13 février 2018

# ING Belgian Economic Newsletter

## St. Valentin : un dîner en amoureux ou...une réunion financière

L'**ING International Survey (IIS)**<sup>1</sup>, dont les principaux résultats ont été publiés la semaine dernière, était aussi l'occasion de se pencher sur les relations financières des couples. Mettre en commun l'entièreté des opérations financières d'un couple ne semble pas si évident : seul 1/3 des personnes interrogées disent agir de la sorte. Près de 10% des personnes maintiennent même certaines opérations financières secrètes vis-à-vis de leur partenaire. Néanmoins, ¾ des belges prétendent que tenir une sorte de réunion financière avec leur couple de manière régulière est nécessaire, et plus de la moitié pensent même que cela les rapproche de leur partenaire.

### Avec l'âge vient la raison et...le compte commun.

En Belgique, seules 1/3 des personnes interrogées confirment que leurs opérations financières sont « entièrement » mêlées à celles de leur partenaire. Pour 17% des répondants, les opérations sont « largement » mêlées. Ces pourcentages évoluent néanmoins très fort avec l'âge : seuls 29% des personnes âgées de 18 à 24 ans disent mêler « largement » ou « entièrement » leurs opérations financières. Mais c'est un peu normal, dans la mesure où davantage de personnes de cet âge ne vivent pas encore ensemble. Ce pourcentage grimpe à peine à 36% pour des 25-34 ans mais à l'opposé, il atteint 63% chez les 55-64 ans et même 66% chez les personnes de plus de 65 ans (graphique 1).

### Les bons comptes font...les bons couples

Selon l'étude IIS, près de 78% des personnes interrogées en Belgique considèrent comme « nécessaire » de tenir une réunion financière régulière avec leur partenaire. Moins de 10% considèrent au contraire que c'est une perte de temps. Certains vont même plus loin : plus de 57% des Belges considèrent qu'une réunion financière régulière avec leur partenaire rapproche leur couple. Ce pourcentage évolue néanmoins, une fois de plus, avec l'âge : il est le plus faible chez les personnes de 18 à 24 ans et de 45 à 54 ans et une fois de plus le plus élevé chez les personnes de plus de 65 ans (graphique 2).

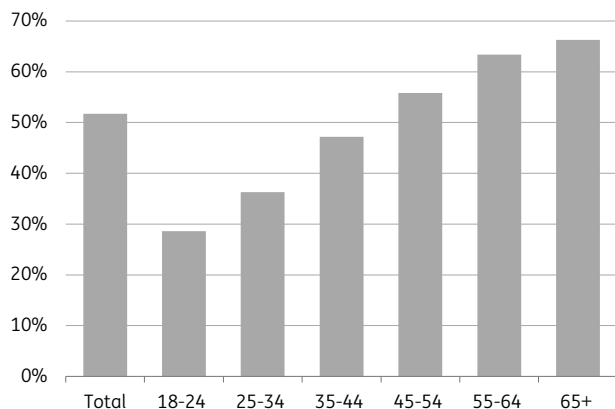
#### Philippe Ledent

Senior Economist  
Brussels +32 2 547 31 61  
philippe.ledent@ing.be

---

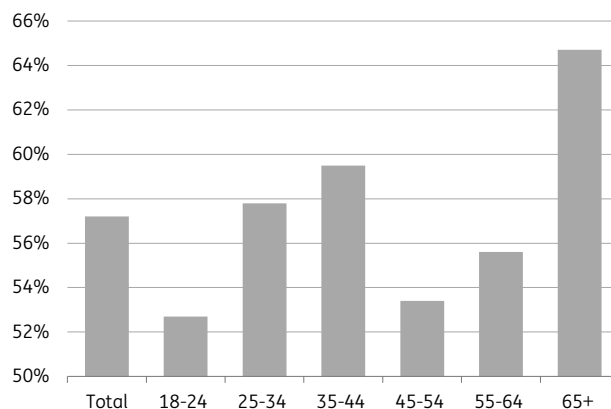
<sup>1</sup> L'**ING International Survey** est une enquête internationale commanditée par ING sur le comportement des consommateurs en matière d'épargne et de consommation dans 13 pays d'Europe, les Etats-Unis et l'Australie. L'enquête a été réalisée entre le 19 et le 31 octobre 2017 par l'institut de sondages Ipsos auprès de 1000 adultes en Belgique interrogés par internet. Tous les résultats globaux peuvent être consultés ici : [https://www.economics.com/ing\\_international\\_surveys/savings-2018/](https://www.economics.com/ing_international_surveys/savings-2018/)

**Fig 1 Dans notre couple, nos opérations financières sont « largement » ou « entièrement » mêlées**



Source: IIS Survey

**Fig 2 Tenir une réunion financière régulière cimente davantage un couple pour .....% des personnes interrogées**



Source: IIS Survey

### Très peu de secret

Si le partage des opérations financières et la tenue de réunions financières régulières semblent importants, il n'en demeure pas moins que près de 10% des personnes interrogées préfèrent garder certaines dépenses, épargnes ou dettes inconnues de leur partenaire. Ce pourcentage n'est certes pas très élevé mais atteint quand même près de 16% auprès des personnes âgées de 35 à 44 ans. Les raisons les plus souvent citées pour expliquer cette volonté sont d'abord le fait de vouloir garder certaines choses privées (davantage citées par les hommes que par les femmes), la volonté de ne pas inquiéter son partenaire et la conviction que la personne peut mieux gérer les questions financières que son partenaire.

Heureusement, près de 22% des personnes interrogées sur les raisons qui les pousseraient à tenir certaines transactions secrètes le feraient lorsqu'il s'agit de faire un cadeau à son/sa partenaire. Une preuve de plus que Valentin joue un rôle dans les opérations financières d'un couple

## Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) . ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393 ) au registre des personnes morales de Bruxelles

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.